

De: Cattin René [cattin.rene@orange.fr] Envoyé: mardi 5 juin 2012 15:17 À: mdlag.wws@wanadoo.fr

Objet: Lettre ouverte aux candidats

ASSOCIATION des PROPRIETAIRES et RESIDENTS du GRAND TRAVERS
Association régie par la loi 1901 - Dépôt Préfecture de l'Hérault N° 7955 du 03.10.79

Lettre Ouverte aux Candidats de la 9^o circonscription aux élections législatives 2012

La Grande Motte le 04 juin 2012

Monsieur Michel DE LAGAUSIE

Nous sommes le 5 juin 2012, et vous trouverez mes réponses dans ce texte :

Notre association est apolitique.

Depuis des années, nos travaux et propositions s'inscrivent dans une réflexion globale pour rechercher des solutions concrètes et/ou innovantes d'intérêt général dans une zone géographique particulièrement sensible.

Notre action se développe sur 3 grands thèmes :

I. DEPLACEMENTS- TRANSPORTS :

- a. Amélioration et développement d'un réseau de transport collectif de qualité par :
 - i. Terre : tramway
 - ii. Mer : bateau de port en port et/ou de plage en plage
 - iii. Canal : du Rhône à Sète
- b. Construction d'un parking à l'entrée de la Grande Motte : réduire la pression automobile en ville et sur le lido.
- c. Mise en œuvre d'un ambitieux Plan Vélo à la Grand Motte

Réponse :

je suis tout à fait favorable à votre objectif de diminuer la pression automobile en ville et sur le lido, de La Grande Motte à Carnon.

Je pense qu'il doit s'agir d'une action concertée entre nos deux communes. Cela permettra de proposer un projet de tramway desservant les deux villes ainsi que tout le lido entre elles deux.

Ce tramway permettra probablement de résoudre le pb du stationnement sur le lido par les habitants de la région qui viennent à la plage. Je suis donc favorable à un tram le long du bord de mer reliant La Gde Motte et Carnon. Le projet est ambitieux mais pourquoi pas, (en se faisant aider financièrement par le département, la région, et l'état, ...).

J'aurais aimé pouvoir lire une description plus détaillée de votre projet dans un site Web complémentaire par exemple.

Par contre les deux autres propositions de déplacement pas la mer ou le canal (débit lent) me semblent réservée à une quantité de population faible.

II. CADRE de VIE :

Faire respecter les lois et obligations concernant les sous-traités d'exploitation des lots de plage et la discothèque :

- a. Réduction des excessives nuisances sonores diurnes et nocturnes
- b. Stationnement dangereux des motos sur le trottoir de l'avenue du Grand Travers aux abords des « grandes buvettes »
- c. Conteneurs ordures très souvent et trop longtemps sur le trottoir devant la discothèque : dangereux et inesthétiques.
- d. Camions de livraison stationnant sur la route, même lorsqu'il leur est possible de se garer sur le bas côté. Conséquence blocage de la circulation

Réponse :

Habitant Mauguio, je n'ai pas moi-même d'informations précises sur ces aspects, je vous fais confiance et je suis pour.

III ENVIRONNEMENT:

- a. Pour l'Aménagement et la Préservation du Lido, veiller, lors de la mise en œuvre du projet (2012/2015), que les décisions de préservation intègrent toute la coupure d'urbanisation de Carnon au Couchant de la Grande Motte.
- b. Développer le système actuel de surveillance de la qualité de l'eau (période d'avril à septembre) :
 - i. Augmenter le nombre de prélèvements dans les eaux de baignade
 - ii. Améliorer la communication sur la qualité des effluents rejetés en mer par les stations d'épuration
 - iii. Action de l'Europe ? (notre littoral accueille beaucoup d'européens)
- c. Soutien actif au projet de Parc Naturel de Petite Camargue : engagement de rechercher l'organisme porteur de l'étude de faisabilité.

Réponse :

Sur ce sujet nous devrions trouver des terrains d'entente, et je suis globalement d'accord sur vos trois points.

Point a :

Ce me semble être le point délicat et à décrire plus précisément. L'objectif à atteindre à mon sens est que le nouvel aménagement doit permettre aux habitants de La Grande Motte et de Carnon de pouvoir partager l'accès à la mer avec les habitants de la région. J'ai habité 16 ans sur la Côte-d'Azur où l'accès à la mer devient très difficile en dehors des plages payantes, donc finalement un accès limité par l'argent. La qualité du lido entre La Grande Motte et Carnon est cette grande zone de nature au bord de mer, qu'il faudra préserver.

Evidemment en disant accessible "à tous" il faut être réaliste quand la zone est pleine elle est pleine. C'est en régulant simplement la capacité d'accès que l'on obtiendra une densité de personnes acceptable sur le bord de mer.

Donc je pense qu'un nouvel aménagement "à tous" est faisable en combinant l'accès par les voitures venant de la région avec l'accès par le tramway sur tout le bord de mer.

1 - Cela doit permettre aux habitants de la Grande Motte et de Carnon d'aller à la mer à pied, en vélo, ou en tram.

2 - Cela doit permettre aux habitants de la région de venir en voiture dans des grands parkings à l'entrée de la zone puis d'aller à la mer à pied ou en tram. Ce que je propose n'est bien sûr qu'une simple idée à faire étudier par les spécialistes de l'urbanisme. A étudier en tenant compte des besoins d'accès à la mer bien différents entre l'hiver et l'été.

Je suis en tant qu'usager, partant pour aller à la mer (Petit ou Grand Travers) depuis Mauguio, en vélo ou en tram !

Je propose donc aussi de développer une piste cyclable entre Mauguio et Carnon puis la Gde Motte.

Point b : Je suis naturellement d'accord avec ce contrôle de la qualité des eaux.

Point c : Je suis favorable à un tel projet, ces zones humides sont la qualité de notre vie en Languedoc Roussillon. Pour choisir un organisme je pense qu'il faut s'inspirer de ce qui a été fait dans les autres parcs naturels français, et aussi la réserve de Camargue.

Nous souhaitons connaître votre position et vos engagements sur ces principales préoccupations de nos adhérents et nous leur transmettrons votre réponse pour leur permettre de faire leur choix de citoyen libre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur de Lagausie, l'expression des mes meilleurs sentiments.

Pour le Conseil d'administration de l'APRGT

René Cattin
Président

APRGT 16 rue du Marin Blanc 34280 La Grande Motte - www.aprgt.com - Tél 04 67 56 25 54

Réponse :

Voici ma contribution à vos projets dans un souci de qualité de la vie aussi bien pour les habitants de La Grande Motte ou de Carnon, que pour ceux qui viennent d'ailleurs, mais bien sûr en préservant l'équilibre et la biodiversité faune et flore, de notre belle zone de nature.

Bien cordialement,
Michel de Lagausie

Habitant à Mauguio, et Candidat de Europe Ecologie Les Verts sur la neuvième circonscription de l'Hérault :

Email public : mdlq.wws@wanadoo.fr

EELV blog de campagne législative 2012 (Circo. 34-09) : <http://micheldelagausie.eelv-legislatives.fr/>